



WATER
CONVENTION

Méthode d'évaluation des interactions transfrontières

Une approche participative
pour faciliter la coopération
intersectorielle dans les bassins
transfrontières

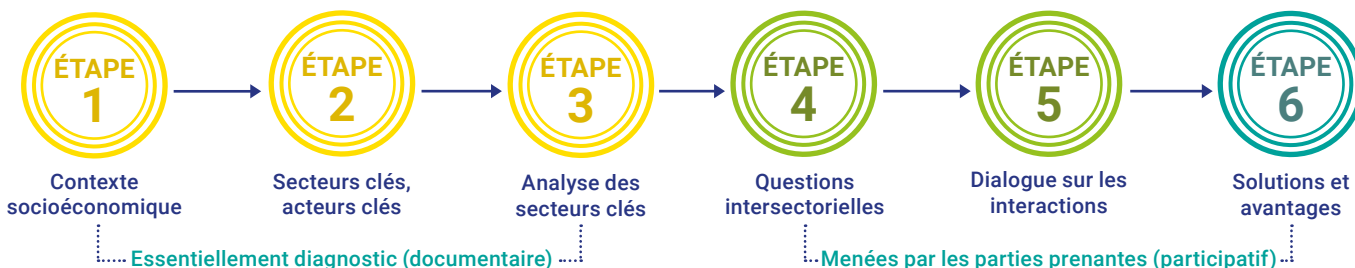


UNITED NATIONS

La méthode d'évaluation des interactions transfrontières répond à six principes :

- A. Processus participatif
- B. Mobilisation des connaissances locales
- C. Analyse scientifique solide
- D. Renforcement des capacités
- E. Partage des avantages
- F. Échange transparent d'informations

Et se compose de 6 étapes :



Pour des instructions détaillées, veuillez vous référer au diagramme de la Méthode Nexus. **Remarque :** les outils proposés sont indicatifs et doivent être choisis en fonction de leur disponibilité et de leur familiarité pour les parties prenantes, en les adaptant si nécessaire.

CONSEIL - Avant de commencer

Assurez-vous que votre équipe comprend des analystes de la gouvernance et des analystes techniques. Utilisez une cartographie des secteurs et acteurs clés pour sélectionner les autorités, institutions et parties prenantes qui devraient prendre part à l'évaluation.

Collaborez avec **l'Équipe spéciale des interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes** pour tirer des enseignements à partir d'activités similaires. Cette plateforme mondiale rassemble des décideurs, des professionnels et des experts intéressés par l'échange de connaissances et d'expériences sur les questions et les solutions relatives aux interactions transfrontières, notamment en ce qui concerne les politiques publiques et la coopération régionale.

Exemple de résultat d'une évaluation des interactions transfrontières :

L'« ensemble de solutions » ci-dessous est le résultat de la méthode d'évaluation des interactions transfrontières appliquée dans le Système Aquifère du Sahara Septentrional. Les solutions identifiées conjointement ont été classées par ordre de priorité, catégorisées et décomposées en actions coordonnées entre les secteurs.

	Eau	Énergie	Agriculture	Environnement
Gouvernance et coopération internationale*	<p>Améliorer la gestion locale des ressources en eau grâce à une participation et une application accrues.</p> <p>Renforcer la coopération transfrontière pour une gestion durable des eaux souterraines.</p>	<p>Améliorer la coordination du développement énergétique avec d'autres plans sectoriels.</p>	<p>Mettre en place des politiques pour une agriculture raisonnée, durable et productive.</p> <p>Valoriser les produits locaux, promouvoir un régime alimentaire plus équilibré et impliquer les jeunes et les femmes dans le développement économique et social des oasis.</p>	<p>Sensibiliser les institutions publiques aux arbitrages et aux synergies entre les différents secteurs.</p>
Instruments économiques et politiques*	<p>Mettre en place des politiques spécifiques et des mesures incitatives favorisant la réutilisation des eaux usées dans l'agriculture et les zones urbaines.</p> <p>Renforcer la gestion de la demande en eau, notamment grâce à l'économie d'eau.</p>	<p>Élaborer un programme dédié aux énergies renouvelables présentant des objectifs multiples et développer durablement l'irrigation solaire à petite échelle.</p>	<p>Encourager une économie circulaire, notamment les pratiques agroécologiques, grâce à des mesures économiques et sociales.</p>	<p>Tenir compte des besoins environnementaux dans le bilan hydrique de l'aquifère.</p>
Infrastructures et innovation*	<p>Développer l'utilisation des ressources hydriques non conventionnelles grâce au dessalement et en traitant les eaux usées.</p>	<p>Améliorer la fiabilité du réseau électrique dans les zones rurales et intégrer les énergies renouvelables.</p>	<p>Valoriser et développer les innovations permettant une gestion durable des sols et des cultures.</p>	<p>Systématiser la réalisation d'études de l'impact environnemental et social pour toutes les nouvelles infrastructures.</p>

*Catégories de solutions adaptées des « 5 I » proposées à l'étape 6 de l'évaluation des interactions transfrontières

+ Exemple de synergie : les énergies renouvelables stimulent l'utilisation d'eau non conventionnelle



ÉTAPE 1 Déterminer l'état et le contexte du bassin

Réalisez une étude documentaire afin de définir le contexte socioéconomique et l'état général du bassin.

Inclure des informations sur :

1. L'état actuel de la sécurité énergétique, alimentaire, hydrique et environnementale, ainsi que la disponibilité et l'état des ressources naturelles
2. Les relations qui existent dans la région, le bassin et les pays riverains
3. Les principaux objectifs stratégiques, les politiques de développement et les défis à relever

Sources d'information suggérées :

Statistiques nationales et bases de données mondiales sur la socioéconomie et la gestion des ressources naturelles au niveau des pays et des bassins (ex. : données publiques de la Banque Mondiale, Aqastat de la FAO)

Documents de politique nationale et documents stratégiques
Documentation pertinente au niveau du bassin (p. ex., analyses diagnostiques transfrontières).



ÉTAPE 2 Identifier les secteurs clés et les parties prenantes à impliquer dans l'évaluation

Identifiez les secteurs clés qui seront analysés dans l'évaluation (p. ex. la production d'électricité, l'agriculture, le tourisme, etc.) ainsi que les acteurs clés correspondants (p. ex. les autorités compétentes, les services publics, etc.) Réalisez une cartographie et une analyse des parties prenantes pour décider quelles parties prenantes devraient être les plus actives dans le processus d'évaluation.

Outils recommandés :

Questionnaire factuel (diagnostic des problèmes)

Grille d'intérêt ou d'influence (cartographie des parties prenantes pertinentes)

	FAIBLE	INTÉRÊT	ÉLEVÉ
FAIBLE INFLUENCE ÉLEVÉE	Effort minimum	Tenir informé	
	Continuer à satisfaire	Parties prenantes clés	



ÉTAPE 4 Identifier et analyser les questions intersectorielles

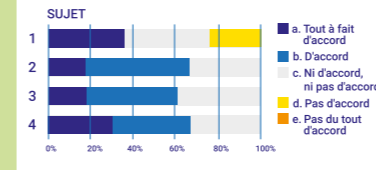
Le premier atelier donne le coup d'envoi du dialogue intersectoriel et transfrontière.

Répartissez les participants en groupes pour qu'ils examinent plus en détail les secteurs clés en se fondant sur l'analyse technique et l'analyse de la gouvernance de l'étape 3. Demandez aux groupes de repérer les liens avec les autres secteurs (impacts, dépendances, compromis) et discutez-en du point de vue de chaque secteur. Élaborer des listes d'interconnexions spécifiques au bassin et de questions urgentes, par exemple : concilier les besoins en eau de l'hydroélectricité et de l'irrigation, les contraintes d'accès à l'énergie pour l'agriculture,

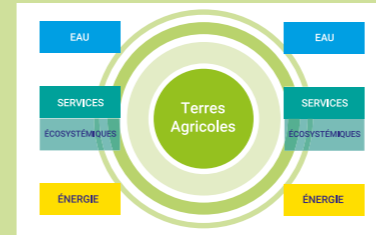
ou les menaces graves qui pèsent sur un service écosystémique clé.

Outils recommandés :

Questionnaire d'opinion (d'accord/pas d'accord avec les affirmations)



Diagrammes simplifiés pour les groupes sectoriels afin de faciliter les exercices de brainstorming



L'approche de la méthode d'évaluation des interactions transfrontières

Échange d'informations

Étapes et phases clés, contributions et résultats

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

Questionnaire factuel / Documentation pertinente sur le bassin

PREMIER ATELIER

Questionnaire d'opinion

Problèmes et solutions identifiées conjointement

Analyse détaillée des problèmes et des solutions

DEUXIÈME ATELIER

Politiques clés + Documents stratégiques / Demande d'informations spécifiques

Actions pour mettre en œuvre les solutions

Rapport sur les interactions



ÉTAPE 3 Analyser les secteurs clés

Analysez la relation entre les secteurs clés et les ressources naturelles, tant du point de vue technique que de la gouvernance.

Pour compléter l'analyse technique, analysez les secteurs clés précédemment retenus et repérez les flux de ressources, en les étayant d'indicateurs quantitatifs pour clarifier leur importance relative dans la mesure du possible. Ces données informeront les participants et serviront de matériel

préparatoire aux ateliers des étapes 4, 5 et 6.

Concernant la gouvernance, analyser les stratégies, politiques, règles et réglementations, mandats, responsabilités et administration concernant la gestion des ressources du bassin.

Outils recommandés :

Outils analytiques pour les modèles d'évaluation intégrée, la gestion et l'allocation des ressources en eau, la planification des ressources énergétiques, l'utilisation des terres, etc.

Outils d'évaluation de la gouvernance nationale et transfrontière



ÉTAPE 5 Dialogue sur les interactions (hiérarchisation conjointe des questions et élaboration de scénarios)

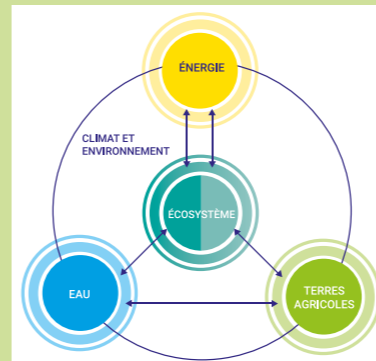
Une fois que les listes des interconnexions spécifiques au bassin et des questions urgentes ont été établies pour chaque secteur clé, ouvrez le dialogue sur les interactions.

Invitez les acteurs à partager leurs points de vue sectoriels, à classer les questions par ordre de priorité et à discuter des changements qu'ils prévoient pour l'avenir. Utilisez un questionnaire d'opinion de l'étape 4 pour mettre en évidence les différentes perspectives sur les questions de

gestion des ressources dans les différents secteurs et pays. Découvrez les « histoires d'interactions » qui expliquent et relient les différentes interconnexions entre elles.

Outils recommandés :

Diagrammes simplifiés à l'appui du dialogue sur les interactions



ÉTAPE 6 Recenser et analyser les solutions et les avantages

Étudier et quantifier les moyens possibles d'aborder les compromis et les synergies dans la gestion des ressources

en utilisant une série de solutions techniques et d'interventions politiques. Les solutions proposées peuvent être explicitement liées aux avantages pour les secteurs clés.

Elles peuvent être regroupées en 5 types de « solutions fondées sur les interactions » : institutions, information, instruments, infrastructures (et investissements), coordination et coopération internationales.

Décomposez les solutions en actions idéalement liées aux politiques ou projets existants dans les programmes des gouvernements nationaux ou des organismes de bassin, à mettre en œuvre de manière coordonnée entre les secteurs.

Si possible, analysez quantitativement les coûts et les avantages des solutions en utilisant la modélisation (en vous appuyant sur l'étape 3).

Outils recommandés :

Séances de brainstorming pour lister les solutions possibles
Partage d'expérience acquise sur d'autres projets
Analyse des coûts et des avantages

N.B. L'identification des solutions commence souvent dès le premier atelier, comme une évolution naturelle du dialogue sur les interactions.



Utilisez le rapport sur les interactions pour planifier et lancer des activités de suivi inspirées des solutions recensées à l'étape 6.

Le principal objectif étant d'encourager les décideurs à créer un environnement où les solutions soient mises en œuvre, ces activités pourraient se traduire par :

- l'élaboration de politiques, programmes et projets « compatibles avec les interactions »

- la mobilisation de financements pour investir dans les interactions
- d'autres dialogues politiques sur des questions spécifiques
- l'utilisation des résultats pour la sensibilisation et les campagnes

N'oubliez pas : La valeur ajoutée de cette approche ne réside pas dans le recensement de solutions individuelles, mais dans leur combinaison et leur coordination pour un impact plus important.

Détails et informations supplémentaires :

Le présent dépliant est un guide succinct destiné à aider les pays, bassins et organisations souhaitant reproduire la méthode d'évaluation des interactions transfrontières — qui a été appliquée à plusieurs reprises pour réaliser des évaluations des interactions dans le cadre de la Convention sur l'Eau et a inspiré plusieurs efforts similaires.

Pour de plus amples informations et ressources et pour accéder aux outils et modèles, scannez le code QR pour visiter la page web concernant les interactions sur le site de la CEE-ONU.

www.unece.org/environment-policy/water/areas-work-convention/water-food-energy-ecosystem-nexus



Dans les différents secteurs du développement, les décisions sont souvent prises sans considération de l'impact qu'elles peuvent avoir sur la quantité et la qualité de l'eau, ainsi que sur d'autres secteurs. Ces liens sont désignés sous le nom d'interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes (ou communément «nexus»). Dans les contextes transfrontières, les questions liées aux interactions peuvent entraîner des compromis douloureux et des frictions entre les pays.

Reconnaître que les secteurs de l'eau, de l'alimentation et de l'énergie sont inextricablement liés est une étape nécessaire vers une gestion durable, équitable et raisonnable de l'eau. Les actions menées dans un domaine politique auront un impact non seulement sur les autres secteurs, mais aussi sur les écosystèmes qui soutiennent toutes les activités humaines. En s'engageant dans des dialogues multisectoriels et des efforts analytiques conjoints, les décideurs et les parties prenantes des différents secteurs peuvent améliorer leur compréhension mutuelle, obtenir des avantages tangibles dans la gestion des ressources et renforcer la coopération transfrontière.

La méthode d'évaluation des interactions transfrontières (la Méthode Nexus) peut aider les pays qui aspirent à amorcer, élargir ou reconsidérer la coopération transfrontière entre secteurs.

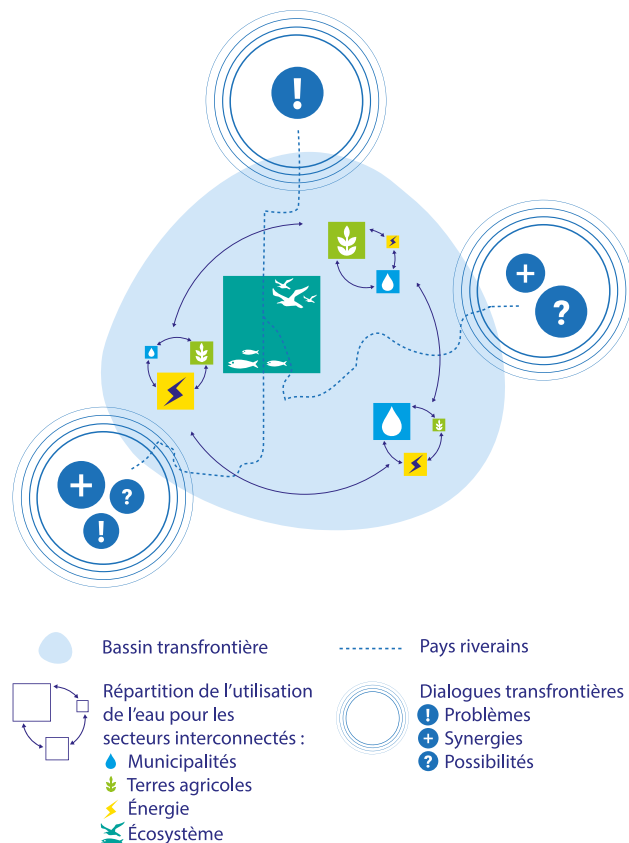
Il s'agit d'un **cadre flexible** qui peut être adapté pour améliorer les processus de coopération existants. Elle a été élaborée au moyen d'un processus itératif de consultations et d'apprentissages par la pratique auquel ont participé 300 fonctionnaires nationaux, experts et parties prenantes clés.

Elle permet aux décideurs politiques et aux autres parties prenantes de mettre en évidence les liens positifs et négatifs, les avantages, les compromis et les solutions entre les secteurs concernés.

Les résultats obtenus peuvent contribuer à renforcer les efforts nationaux visant à optimiser l'utilisation des ressources, à améliorer la cohérence des politiques en vue d'atteindre des objectifs transversaux tels que l'action climatique, et à partager les bénéfices de projets coordonnés.

Qui peut participer au processus d'évaluation des interactions transfrontières ?

1. Les autorités nationales des ministères sectoriels et intersectoriels concernés (p. ex. eau, énergie, agriculture, environnement, ainsi que finances, développement, tourisme, etc.)
2. Les autorités de bassin (p. ex. les organismes de bassin)
3. Les organisations régionales (p. ex. coopération sectorielle, économique)
4. Les organisations internationales (p. ex. intergouvernementales, institutions financières)
5. Les experts et analystes techniques
6. Les représentants de la communauté



En appliquant la Méthode Nexus, les pays peuvent :

- Améliorer la sécurité de l'eau, de l'énergie et de l'alimentation dans les pays riverains
- Stimuler les efforts d'adaptation aux effets des changements climatiques ainsi que leur atténuation au niveau régional et au niveau du bassin
- Encourager la coopération transfrontière entre les secteurs
- Réduire les impacts négatifs intersectoriels ou environnementaux
- Rendre les politiques plus cohérentes pour atteindre les Objectifs de Développement Durable
- Tirer parti des complémentarités régionales en matière de ressources naturelles
- Améliorer l'utilisation et la gouvernance des ressources naturelles dans tous les secteurs

La Convention sur l'Eau encourage la coopération transfrontière

Contact:

Secrétariat de la Convention sur l'Eau à la CEE-ONU
water.convention@un.org



UNITED NATIONS